

**COMMUNAUTE DE COMMUNES LAVALETTE TUDE DRONNE**

Communes	Délégués titulaires	Titulaire présent	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant présents	Participent aux délibérations
AUBETERRE-sur-DRONNE	M. Jean-Paul LAFRAIS	X		M. Xavier ORAIN		
BARDENAC	M. Bernard BERTON	X		M. Michel MAZURIE		
BAZAC	M. Régis CHALARD	X		Mme. Nelly CHADEFAUD		
BELLON	M. Joël JARNY	X		M. Laurent MONTIGAUD		
Commune nouvelle de BOISNE-LA TUDE	Mme Lysiane BOUGON-CELERIER	X		M. Francis BROUANT		
BONNES	M. Stéphane BEGUERIE	X		M. Jean-Claude FAURE		
BORS	M. Yves DUPUY	X		M. Pascal BOURDIGEAUD		
BRIE-sous-CHALAIS	M. Olivier RIVALAN			M. Fabrice BORDE		
CHALAIS	M. Joël MOTY	X		M. Marc DUFLOT		
CHÂTIGNAC	M. Daniel BOUCHERIE	X		Mme. Murielle PETIT		
COURGEAC	M. Michel ROUSSELIERE			M. Francis GALTEAU		
COURLAC	M. Ludovic MELUN			M. François DI VIRGILIO		
CURAC	M. Yvon GELINEAU	X		M. Noël GEORGES		
Les ESSARDS	M. Laurent ESCLASSE	X		M. Joël LABROUSSE		
JUIGNAC	M. Christophe PETIT	X		M. Jérôme VRIGNAUD		
LAPRADE	M. Cyril BRARD			M. Jean-Paul CROCHET		
MEDILLAC	M. Philippe FOUGA	X		Mme. Françoise TARDE		
MONTBOYER	M. Christian PONTERY			M. Michel DUBOIS	X	X
MONTIGNAC-le-COQ	M. Damien HERY			M. Alain DESERT		
Commune nouvelle de MONTMOREAU	M. Bernard HERBRETEAU	X		M. Jean Claude CHAUMET		
Ex AIGNES et PUYPEROUX	M. Laurent BERTHAUD			Mme. Myriam HUGUET		
Ex SAINT AMANT de MONTMOREAU	M. Michel PAUL-HAZARD	X		M. Loïc SEGUIN		
Ex SAINT-EUTROPE	M. Vincent FROUGIER			M. Thierry BRUNO		
Ex SAINT-LAURENT de BELZAGOT	Mme Dominique BLANLOEUIL					
NABINAUD	M. Pierre BROUILLET	X		M. Régis STEFANIAK		X
ORIVAL	M. Daniel ROUSSE			M. Louis DUMAS		
PILLAC	Mme Géraldine BOUILLON	X		M. Denis AUDOIN		
RIOUX-MARTIN	M. Joël BONIFACE	X		M. Jean-François VESSIERE	X	
RONSENAC	M. Jean-Paul GUILLON			M. Claude VAUTOUR		
ROUFFIAC	M. Jean-Marie RIBEREAU	X		M. Jean-Pierre VINCANT		
SAINT-AVIT	M. Michaël PASQUIER	X		M. Fabrice GUITARD	X	
SAINT-LAURENT-des-COMBES	M. Christian BOURDIER	X		M. Christophe DAMOUR		
SAINT-MARTIAL	Mme Martine VAN LECKWYCK-CATRY	X		M. Philippe LAGARDE		
SAINT-QUENTIN-de-CHALAIS	M. Alexandre DOUSSAINT			M. Sébastien COUTAND		
SAINT-ROMAIN	M. William RICHARD	X		M. Dominique LE GRELLE		
SAINT-SEVERIN	M. Christian MARCADIER			M. Patrick BENOIT		
YVIERS	Mme GEIMOT Nicole	X		Mme Dominique RICHARDS		

**COMMUNAUTE DE COMMUNES 4 B SUD CHARENTE**

Communes	Délégués titulaires	Titulaire présent	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant présents	Participent aux délibérations
BROSSAC	M. Jean-Pierre CHARBONNIER			M. Jean-Claude SICAUD		
SAINT-FELIX	Mme Marie-Claire AUBRIT	X		M. Gérard GARON		

**COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE SAINTONGE**

Communes	Délégués titulaires	Titulaire présent	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant présents	Participent aux délibérations
La BARDE	M. Laurent POINEAU			M. Jean-Michel ROUX		
BOSCAMNANT	M. Pierre BORDE	X		M. Guy BORDE		
La GENETOUBE	M. Michel MARTY	X		M. Bernard BERGER		
SAINT-AIGULIN	M. Patrice PELET	X		M. Jean-Pierre GOUZILH		
SAINT-MARTIN-de-COUX	M. Thierry SAUNIER	X		M. Alain FEUILLET		

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA CALI

Communes	Délégués titulaires	Titulaire présent	Excusés ayant donné procuration à	Délégués suppléants	Suppléant présents	Participent aux délibérations
CHAMADELLE	Mme Sophie BLANCHETON	X		M. Gérard MUSSOT	X	
COUSTRAS	M. Michel FOULHOUX	X		Mme Sylvie BOISSEL	X	
Les EGLISOTTES-et-CHALAURES	M. Bernard NADEAU			M. Bernard GUILLEMOT		
Le FIEU	M. Jean-Michel BRUNET			M. Michel VACHER		
LAGORCE	M. Bernard DUDZIAK	X		M. Jean-Pierre PAREJA		
Les PEINTURES	M. Wilfrid NERI			M. Jean-Paul MUSSET		
SAINT-CHRISTOPHE-de-DOUBLE	M. Alain ARNOUD	X		M. Georges DELABROY		

Date de la convocation : 19 mars 2018 - Quorum : 26

Nbre total de délégués titulaires : 51 - Nbre de délégués titulaires présents : 34

Nbre total de délégués suppléants : 50 - Nbre total de délégués suppléants présents : 6

Nbre total de délégués suppléants ayant pris part au vote : 2 - Nbre total de pouvoirs : 0

Secrétaire de séance pour la lecture des pouvoirs : Mme Sylvie BOISSEL - Nbre de votants : 36

Assistaient à la séance :

- M. PANNETIER Gaël, responsable des services et technicien milieux aquatiques,
- M. HOSPITAL Pierre-Antoine, technicien milieux aquatiques,
- M. BONIS Eric, technicien milieux aquatiques et animateur local Natura 2000,
- Mme NADAUD Géraldine, adjointe administrative.

### Ordre du jour

- Validation des comptes rendus des Comité Syndicaux du 19/12/2017 et du 23/02/2018
- Vote du compte de gestion 2017 du percepteur de Chalais
- Vote du compte administratif 2017,
- Affectation des résultats
- Vote du budget primitif 2018
- Projet de dématérialisation des convocations
- Adhésion au Centre de Gestion de la Charente
- Adhésion à ATD 16 et désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant,
- Questions diverses

Le Président propose à l'assemblée de rajouter le point suivant à l'ordre du jour : étudier un dispositif local de prévision des crues et inondations sur la Tude. Proposition accepté à l'unanimité.

### Introduction

La séance est ouverte sous la présidence de M. Joël BONIFACE, il constate que le quorum est atteint. Le Président remercie les élus présents, et excuse M. Damien HERY, M. Jean Michel BRUNET, M. Michel VACHER, M. Bernard MAINDRON (CDC de la Haute Saintonge) et M. Jean-François MARTINEZ (CALI).

### Validation des comptes rendus des Comités Syndicaux du 19/12/2017 et du 23/02/2018

Le Président présente aux délégués les comptes rendus des comités syndicaux du 19/12/2017 et du 23/02/2018. Ces comptes rendus ont été envoyés à tous les délégués pour avis et aux communes pour information. Aucune modification n'étant à apporter, ils sont validés par l'ensemble des délégués et seront publiés sur le site internet du syndicat.

### Vote du compte de gestion 2017 du percepteur de Chalais

Le Président rappelle que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif. Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le percepteur, après s'être assuré que le percepteur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et

qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures, Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents **APPROUVE** le compte de gestion du Percepteur de Chalais pour l'exercice 2017. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

#### Résultats 2017 :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT						
RECETTES	136 258,97 €		176 176,39 €						
DEPENSES	244 824,89 €		159 356,74 €						
RESULTAT	-108 565,92 €		16 819,65 €						
<b>RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET</b>									
	résultat à la clôture de l'exercice précédent 2016	part affectée à l'investissement = crédit au compte 1068 exercice 2016	résultat de l'exercice = Recettes - dépenses (sans excédent ni déficit reporté) ANNEE 2016	résultat de clôture = résultat de l'exercice + résultat antérieur	restes à réaliser dépenses en 2017	restes à réaliser recettes en 2017	calcul si besoin de prélèvement (déficit)	prélèvement à faire sur l'excédent de fonctionnement = crédit du compte 1068 de l'exercice suivant 2018	excédent de fonctionnement restant à reporter sur l'exercice suivant 2018
INVESTISSEMENT	117 610,09 €		-108 565,92 €	9 044,17 €			9 044,17 €	0,00 €	
FONCTIONNEMENT	257 169,53 €		16 819,65 €	273 989,18 €				0,00 €	273 989,18 €
	257 169,53 €		-91 746,27 €	283 033,35 €					

#### Recettes de fonctionnement :

### FONCTIONNEMENT RECETTES

article	intitulé	réalisé 2016 CA 2016	Voté 2017 Total 2017	Réalisé CA 2017	Propositions BP 2018	observations
002	Excédent antérieur reporté		257 169,53		273 989,18	
6419	Rembt rémunérations personnel	1 095,53	0,00			
013	<b>TOTAL CHAP. atténuation de charges</b>	1 095,53	0,00			
70878	Rembt frais par autres redevables	15 050,00	3 050,00		5 860,00	Suivi Anguille Argentée IRSTE A 3000€ + 2860€ COSEA
70	<b>TOTAL CHAP. produits de services</b>	15 050,00	3 050,00	0,00	5 860,00	
472-201	Région 2016		6 500,00	6 500,00	0,00	solde Poste Technicien de rivière
472-201	Région 2017		9 320,00	9 010,00	9 010,00	Soldes Postes techniciens milieux aquatiques
7472.2	Région 2018		0,00	0,00	11 700,00	sub 50 % Postes Tech Milieux Aquatiques
74741	Communes	100 002,00	100 000,00	99 999,00	0,00	Taxes communales
74751	Groupements de collectivités		0,00	0,00	200 000,00	Contributions de 4 membres (4 EPCI FP)
478-201	Autres org : Agence de l'eau Adour Garonne 2016		46 185,00	33 831,84	12 285,00	Solde Poste adjoint technique 2016
478-2017	Autres org : Agence de l'eau Adour Garonne 2017		20 000,00	18 000,00	41 400,00	Postes TMA : suivi, animation et gest° cours d'eau
478-2017	Autres org : Agence de l'eau Adour Garonne 2017		27 000,00	0,00	0,00	Appel à Projet continuité éco AEAG : 3 études projets : transfert en investissement
478-2017	Autres org : Agence de l'eau Adour Garonne 2017		3 000,00	0,00	0,00	Opérations abreuvoirs TR2 2017 : Annulée
478-2017	Autres org : Agence de l'eau Adour Garonne TR1 2016		4 320,00	0,00	2 340,00	4300€ subventions GDONs et GIDON en 2016/2017
478-2017	Autres org : Agence de l'eau Adour Garonne 2017		171 000,00	0,00	0,00	Appel à Projet conti. éco AEAG travaux : Annulé
478-2018	Autres org : Agence de l'eau Adour Garonne 2018		0,00	0,00	23 500,00	Postes TR 30 % des sub prévisionnelles
478-2018	Autres org : Agence de l'eau Adour Garonne TR2 2017		0,00	0,00	2 500,00	4300€ subventions GDONs et GIDON en 2017/2018
0	autres attributions partic	66,00	1 000,00	0,00	0,00	Participations éleveurs conventions abreuvoirs
74	<b>TOTAL CHAP. dotations , subv.et particip;</b>	179 521,37	388 325,00	167 340,84	302 735,00	
7688	autres prodts financiers	16,39	20,47	1 550,55	15,82	parts sociales CA charente périgord et cône compte CA Gironde du SIAH de la Dronne
76	<b>TOTAL CHAP. produits financiers</b>	16,39	20,47	1 550,55	15,82	
7751	Produits des cessions d'immobilisations		6 896,26	6 896,26		Cession reprise Mitsubishi L 200 -2005
77	<b>TOTAL CHAP. produits exceptionnels</b>		6 896,26	6 896,26	0,00	
7761	Différence / réalisé transfert en investissement		388,74	388,74	0,00	moins value cession Mitsubishi L 200 - 2005
7815	Reprises sur provisions (OR)	60 000,00			0,00	Réintégration provisions 2012-2015
042	<b>CHAP. Opération d'ordre entre sections.</b>	60 000,00	7 285,00	388,74	0,00	
<b>TOTAL</b>		255 683,29	655 850,00	176 176,39	582 600,00	

**Dépenses de fonctionnement :**
**FUNCTIONNEMENT DEPENSES**

article	intitulé	Réalisé 2016	Voté 2017	Réalisé 2017	Propositions	observations
		CA 2016	Total 2017	CA 2017	BP 2018	
60622	Carburant	3 269,54	4 000,00	3 601,80	5 000,00	1 agent et 1 véhicule en plus en 2018
60631	Fournitures d'entretien		100,00	0,00	100,00	sans commentaire
60632	Fournitures de petit équipement	705,98	1 000,00	1 979,72	3 000,00	Une facture de 2016 payée en 2017
60636	Vêtements de travail	76,95	700,00	324,56	1 000,00	Equipe de Protection Individuels 1 en +
6064	Fournitures administratives	1 086,65	1 200,00	754,16	1 200,00	sans commentaire
6068	Autres matières et fournitures		5 000,00	98,85	0,00	Opérations abrevoirs TR2 2017 annulée
611	Contrats de prestations de services	80,00	60,00	60,00	80,00	Site internet, changement nom de domaine
6132	Locations immobilières	2 775,00	2 775,00	0,00	6 775,00	Location bureaux et atelier. Pour 2017 payé en janvier 2018 (2775€) + 2018 (4000€)
6135	Locations mobilières	75,00	75,00	0,00	75,00	Convention photocopieur payée en janvier 2018 pour 2017
61521	Terrains		171 000,00	0,00	0,00	Travaux continuité éco AEAG travaux Annulés
615221	Entretiens de bâtiments publics		204 902,69	0,00	184 562,77	RESERVE FINANCIERE
61551	Entretien matériel roulant	1 236,13	2 000,00	829,39	2 000,00	Entretien et réparation des 3 véhicules
61558	Entretien autres biens mobiliers	674,04	3 000,00	339,20	3 000,00	Entretien ouvrages et matériel
6156	Maintenance		0,00	276,00	550,00	Maintenance logiciels SDITEC
6161	Primes d'assurances	2 761,06	3 000,00	3 002,40	3 900,00	1 véhicule + 1 bureau en plus en 2018
617	Etudes et recherches		27 000,00	0,00	0,00	Appel à Projet continuité éco AEAG : 3 études projets : Annulé
6184	Versements à des organ. Form.		0,00		3 000,00	Formations
6188	Autres frais divers		0,00	960,00	4 000,00	Communicat <sup>2</sup> , films actions du syndicat - PPG Tude et Dronne.expositions
6225	indemnité au comptables et régisseurs	359,46	400,00	172,16	600,00	Mr Ethevenin 6 mois-2017 + 2018
6226	Honoraires		5 000,00		2 000,00	Accompagnement juridique
6227	Frais d'actes, contentieux		3 000,00		1 000,00	sans commentaire
6228	Divers	462,00	500,00	429,00	500,00	Contribution Syndicat Charente Eaux
6232	Fêtes & cérémonies	418,48	1 500,00	942,40	1 500,00	Delib cadre prise en 2017
6236	Catalogues et imprimés	412,34	500,00	470,34	500,00	Guides + duplication dossiers...
6237	Publications		0,00		2 000,00	Plaquettes de communication sur le syndicat et ses actions + plaquettes d'informations sur les cours d'eaux...
6251	Voyages & déplacements	1 025,85	800,00	19,00	2 000,00	Frais 2017 payés sur 2018 (877€)
6261	Frais d'affranchissement	453,60	600,00	832,20	1 000,00	Territoire du syndicat plus grand + augmentation tarifs
6262	Frais de Télécommunication	693,60	800,00	707,58	1 300,00	2 nouveaux numéros de portables en 2018
6288	Autres frais services extérieurs	2 000,00	10 200,00	3 360,00	9 160,00	En 2017 : 2160€ pour 8/12 <sup>e</sup> convention secrétariat Chalais 2017 + 1200€ secrétariat convention Rioux Martin 2016 sur 3 mois Pour 2018 - Convention 2017 de mise à dispo de services avec la mairie rioux martin pour secrétariat : 0,14ETP = 4800€ + Convention de mise à dispo Agent de prévention des risques professionnels de Chalais (1000€)
6355	Taxes & impôts sur véhicules	91,00	500,00	361,76	600,00	contrôles techniques + 1 carte grise ...
<b>011</b>	<b>TOTAL CHAP. Charges générales</b>	<b>18 708,68</b>	<b>449 612,69</b>	<b>19 520,52</b>	<b>243 586,77</b>	
6218	autres personnels extérieurs	3 103,20	2 000,00	0,00	2 000,00	Indemnités stagiaires
6332	Cotisations au Fond National d'Aide au Logement	41,92	100,00	46,94	100,00	sans commentaire
6336	Cotisations Centre gestion Fonct Publique Territoriale	732,18	1 000,00	820,98	1 000,00	sans commentaire
6338	Autres impôts et taxes sur rémunérations	125,68	200,00	69,09	200,00	sans commentaire
64111	Personnel titulaire	54 169,40	68 000,00	46 943,07	53 000,00	3 agents : 2,49 ETP + Convention suivi Anguille Argentée IRSTEVA + Convention COSEA
64112	NBI et supplément familial de traitement			885,10	1 000,00	Supplément familial de traitement
64118	Autres indemnités			14 473,30	22 000,00	RIFSEEP cat C, PRS et ISS cat B
64131	Personnel non titulaire		0,00	0,00	22 300,00	M.Eric BONIS
6451	Cotisations URSSAF	7 104,83	10 000,00	7 919,37	12 000,00	sans commentaire
6453	Cotisations caisses retraite	13 219,76	16 000,00	14 960,10	22 000,00	sans commentaire
6455	Cotisations Assurances perso		2 500,00	2 610,01	3 000,00	Assurance groupe statutaire avec CDG 16
6458	cotisation autres organ. Soc.	420,26	500,00	415,14	600,00	CNAS pour 3 agents
6475	Médecine du travail	121,00	200,00	121,00	250,00	1 agent en plus
<b>012</b>	<b>TOTAL CHAP. Charges de personnel</b>	<b>80 021,80</b>	<b>101 500,00</b>	<b>89 264,10</b>	<b>139 450,00</b>	
6531	Indemnités élus	12 281,20	13 500,00	13 071,42	31 500,00	Délibération mars 2018
6533	Cotisations retraite élus	1 049,29	1 300,00	1 154,01	2 600,00	sans commentaire
65548	Autres contributions		0,00	373,00	1 200,00	Adhésion ATD16 (2017 : SDITEC + ATD 16)
6574	Subventions de fonctionnement organismes droit privé	4 100,00	11 400,00	5 400,00	8 800,00	2017 = PASS 2800€ + GDON Chalais 2600€ 2018 = 200€ convention Pass Sud Charente et 8600€ subventions GDONs et GIDON
<b>65</b>	<b>TOTAL CHAP. Charges gestion courante</b>	<b>17 430,49</b>	<b>28 200,00</b>	<b>19 998,43</b>	<b>44 100,00</b>	
6711	Intérêts moratoires / marchés		500,00		500,00	en prévision
6718	autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 000,00		1 000,00	en prévision
673	Titres annulés		16 985,00	16 984,60	0,00	Emission en doublon d'un titre de recette AEAG- bassin Dronne 2015 SIAH
<b>67</b>	<b>TOTAL CHAP. Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00</b>	<b>19 485,00</b>	<b>16 984,60</b>	<b>1 500,00</b>	
6751	Valeur comptable des immo cédées		7 285,00	7 285,00		Sortie de l'actif Mitsubishi L 200 de 2005
6811	DAM des immobilisations	8 090,33	11 943,00	6 304,09	10 091,89	Dotations aux amortissements
<b>042</b>	<b>CHAP Opération d'ordre entre sections.</b>	<b>8 090,33</b>	<b>19 228,00</b>	<b>13 589,09</b>	<b>10 091,89</b>	
<b>023</b>	<b>Virement section investissement</b>		<b>37 824,31</b>		<b>143 871,34</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>131 253,76</b>	<b>655 850,00</b>	<b>159 356,74</b>	<b>582 600,00</b>	



## Compte administratif 2017

Le Président présente le compte administratif 2017 du SIAH des Bassins Tude et Dronne aval. Il sort de la salle et laisse sa place à M. Bernard GUILLEMOT, doyen de l'assemblée, qui soumet ce compte administratif au vote de l'assemblée.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents **ADOpte** le CA 2017.

## Affectation des résultats 2017

Le Comité Syndical réuni sous la présidence du Président, M. Joël BONIFACE			
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2017			
le 27 mars 2018, ce jour			
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017			
Constatant que le compte administratif présente			
<input type="radio"/>	Un excédent de fonctionnement	16819,65	
Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :			
Pour mémoire			
	Résultat de fonctionnement N-1	257169,53	
A/	Résultat de l'exercice précédé du signe + ou -		16 819,65
B/	RESULTATS ANTERIEURS REPORTES		257 169,53
C/	RESULTAT à AFFECTER= A+B		273 989,18
D/	SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT		
	D001 BESOIN DE FINANCEMENT		
	R001 EXCEDENT DE FINANCEMENT		9 044,17
E/	SOLDE DES RESTES A REALIER D'INVESTISSEMENT N-1		
	BESOIN DE FINANCEMENT		-
	EXCEDENT DE FINANCEMENT		-
F/	BESOIN DE FINANCEMENT=D+E		-
decision d'affectation			
pour le montant du résultat en C			
1-	AFFECTATION réserves en investissement	R 1068	-
2-	REPORT de fonctionnement	R 002	273 989,18

## Budget primitif 2018

Le Président présente à l'assemblée le projet de budget primitif pour l'année 2018, détaillé article par article. Ce budget est présenté à l'équilibre, pour 582 600 € en dépenses et recettes de fonctionnement (après une remarque de M. RICHARD en cours de séance) et 711 437 € en dépenses et recettes d'investissement.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents **ADOpte** le BP 2018 qui s'équilibre à la section de fonctionnement à 582 600 € et à la section d'investissement à 711 437 €.

## Adhésion à l'Agence Technique Départementale de la Charente

Le CGCT prévoit que : « Le département, des communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demande, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. » Outre ses missions traditionnelles d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'assistance juridique, l'Agence intègre l'offre d'ingénierie numérique et informatique proposée, jusqu'en 31/12/17, par le SDITEC (Syndicat Départemental Informatique et Technologies de Communication). Vu la délibération n° 25/2017 du Comité Syndical du SIAH des Bassins Tude et Dronne aval, en date du 19/06/2017, pour l'adhésion de notre syndicat au SDITEC, le Comité Syndical est invité à se prononcer sur l'adhésion au Volet Assistance Numérique de l'ATD 16, compte tenu de l'intérêt de la collectivité pour une telle structure.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents **DECIDE** d'adhérer au **Volet Assistance Numérique** de l'ATD16 à compter du 01/01/18, **DESIGNE** M. Stéphane BEGUERIE comme son représentant titulaire et M Joël BONIFACE, comme son représentant suppléant à l'Agence.

## Dématérialisation des convocations

L'ATD 16 propose à ses adhérents la dématérialisation des convocations via la plateforme sécurité STELA (Service de Télétransmission avancée). Cette plateforme permet déjà l'envoi des délibérations à la Préfecture de la Charente. En ce qui concerne la remise des convocations aux conseillers municipaux, le CGCT précise que la convocation « est adressée par écrit, sous quelque forme que ce soit, au domicile des élus, sauf s'ils font le choix d'une autre adresse ».

Le CGCT offre la possibilité d'adresser par voie électronique la convocation aux conseils sous réserve de respecter : accord écrite par chaque conseiller des modalités pratiques de convocation, traçabilité des échanges par l'utilisation d'une plateforme fiable, utilisation d'une date et heure approuvées, transmission de pièces jointes électroniques et accusés de réception et de lecture. Le présent Module de convocation, proposé par l'ATD 16 respecte ces règles.

*Les conseillers syndicaux souhaitant adopter la dématérialisation des convocations, sont invités à compléter et à signer le formulaire « acceptation de la convocation électronique » distribué.*

## **Adhésion au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente au 01/01/2019**

---

Le changement de statut de notre établissement au 01/01/2018, entraînant à la même date la fin de son affiliation obligatoire au Centre de Gestion (article 2 du décret n° 85-643 du 26/06/1985), ce qui a pour conséquences :

- les instances placées auprès du Centre de gestion (CAP, CT, CT-CHSCT, Comité Médical...) ne seront plus compétentes pour examiner nos dossiers jusqu'à la date de votre éventuelle adhésion volontaire,
- nos agents ne seront ni comptabilisés dans les effectifs, ni électeurs, au titre des élections professionnelles relatives à ces instances organisées par le centre en fin d'année,
- notre changement de statut n'impacte pas l'exécution des conventions établies dans le cadre des services facultatifs du Centre (Service de santé et de prévention des risques professionnels...). Il convient de procéder à la signature de nouvelles conventions lorsque le nouvel organe délibérant de notre établissement est installé,
- dans le cas d'une adhésion au contrat assurance groupe du Centre, (notre cas) des avenants seront à établir dès réception de notre nouveau numéro SIRET,
- si notre établissement souhaite s'affilier volontairement au Centre, il conviendra de prendre une délibération afin qu'ils puissent lancer la consultation auprès de l'ensemble des collectivités et établissements publics affiliés au Centre (soit au plus tard le 31/08/18 pour une affiliation effective au 01/01/19).

L'affiliation au Centre de Gestion permettra à notre établissement public :

- Avec financement à partir de cotisations dont le taux global est de 0,89 % soit, le même que lorsque votre établissement était affilié obligatoirement :
  - de bénéficier des instances qui ont un rôle consultatif soit : les Commissions Administratives Paritaires, les commissions consultatives paritaires, le Comité Technique, le Comité Médical...
  - de bénéficier d'une assistance juridique statutaire et d'une aide concernant les comptes de droits en matière de retraite avec la mise à disposition d'un relais «CNRACL»,
  - le cas échéant, d'obtenir un remboursement du salaire et des charges salariales correspondant aux autorisations d'absence dans le cadre du droit syndical (uniquement les collectivités de - 50 agents),
  - d'obtenir une aide à la gestion des personnels...
- Avec paiement d'une contribution complémentaire : d'adhérer au service de Paie à Façon...

*Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents **DECIDE** d'adhérer au Centre de Gestion à compter du 01/01/19, de procéder à la signature de toutes nouvelles conventions et notamment dans le cadre des services facultatifs du Centre.*

## **Lancement d'une étude pour la mise en place d'un dispositif local de prévision sur la Tude**

---

A l'échelle du bassin de la Dordogne, l'Etat assure une mission réglementaire de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues des principaux axes hydrographiques (Dordogne, Vézère, Isle, Dronne et certains de leur affluents). Les informations sont diffusées notamment par l'intermédiaire du site web Vigicrues ([www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)). Un nouveau service a aussi été récemment mis en place (par Météo-France et l'Etat) : le système APIC-Vigicrues flash, pouvant détecter les pluies intenses sur certains territoires. D'autres services sont offerts par des prestataires pour tenter d'améliorer l'anticipation des crues à partir par exemple de données radar. Mais certaines collectivités s'équipent également parfois de systèmes d'alerte locaux, pour chercher à anticiper au mieux les événements d'inondation sur leur territoire.

Sur la Tude, plusieurs communes ont des enjeux d'habitation et d'activités économiques en termes d'inondation. C'est en particulier le cas de Chalais et de Montmoreau, où les populations en zone inondable avaient été évaluées respectivement à 400 habitants et 60 dans le cadre de l'Evaluation Préliminaire des Risques d'Inondation.

Le principe serait d'étudier les différents moyens d'amélioration de l'alerte locale pour ces communes à enjeux et l'intérêt de mise en place d'un système d'alerte local par rapport aux autres services également existants.

Si un système local se révèle opportun, il pourra être mis en place dans un second temps.

*Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents **DECIDE** d'étudier les différents moyens d'amélioration de l'alerte locale aux inondations sur la vallée de la Tude.*

Séance levée à 22 h 00